
PÉPRIODE VIII.

PARIS DEPUIS LE RÈGNE DE PHILIPPE III, DIT LE
HARDI, JUSQU'À CELUI DE CHARLES V.

§ 1^{er}. Paris sous le règne de Philippe IV, dit le Bel.

Le 6 octobre 1285, Philippe-le-Bel succède à Philippe III, dit *le Hardi*, son père. La nature avait doué ce prince d'un caractère éminemment énergique; ses résolutions, qui ne furent pas toujours inspirées par la raison et l'équité, étaient immuables. Les droits ou les prétentions des souverains, les privilèges des corporations, les institutions utiles ou viciieuses, les devoirs, les préjugés, les bienséances, ne présentaient que de vains obstacles à sa volonté; son audace n'était contenue que par l'impuissance de ses moyens ou le défaut de conception.

Il n'eut ni la bigoterie ni la droiture de son aïeul saint Louis; il eut plus de génie, plus de lumières et autant d'ambition et d'activité que Philippe-Auguste. Son règne se compose de mal et de bien, d'actions criminelles et d'institutions utiles. Dans le bien comme dans le mal qu'il opéra, il n'eut pour unique objet que lui-même.

Il brava avec fermeté, même avec des emportements de colère, les ambitieuses prétentions du pape Boniface VIII¹; et rendit à jamais sa mémoire odieuse par

¹ En réponse à une bulle de ce pape, il lui écrivit une courte lettre qui com-